



FLTE

Normes de présentation et de rédaction des mémoires et des thèses

Septembre 2016

Introduction

Quelques rappels de base

- Les mémoires et les dissertations théologiques relèvent d'un travail personnel de recherche qui suppose la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée.
- Le mémoire de master et la dissertation sont des travaux scientifiques dont la présentation doit respecter les normes formelles de la FLTE.
- Le respect des règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe est indispensable.
- Le travail se présentera sous une forme structurée, agrémentée de transitions et de conclusions lorsque ce sera nécessaire.
- En ce qui concerne le style, on évitera le « je », on n'abusera pas du « nous », on utilisera des formules impersonnelles en veillant à ce qu'elles ne donnent pas un caractère imprécis à l'argumentation. Lorsque d'autres formulations

sont possibles, permettant d'éviter ces difficultés, on les utilisera de préférence.

Choix du sujet

- Le sujet choisi devra être suffisamment précis pour que l'étude ne se perde pas dans des généralités ou qu'elle ne se prolonge pas indéfiniment. On pourra commencer par délimiter une discipline, puis un champ de recherche, et continuer à resserrer ainsi le sujet.
- La question des sources disponibles permettra aussi d'éliminer certains sujets : existe-t-il de la littérature ou les sources sont-elles accessibles ?
- La capacité de l'étudiant à utiliser la méthode de travail que suppose son sujet sera également un critère.
- Le sujet choisi prendra souvent la forme d'une question posée (problématique), qui servira de moteur à la recherche.

Travail de recherche

- La recherche bibliographique est une des premières étapes du travail. Selon les sujets, il faudra faire des choix et repérer les ouvrages ou articles principaux, et en particulier ceux qui portent directement sur le sujet choisi. Le fruit de cette première étape sera la constitution d'une bibliographie préliminaire.
- La structuration de l'étude est la deuxième étape du travail : définir un plan, résumer ses objectifs, la démarche que l'on va mettre en œuvre, la méthode utilisée.

Longueur indicative des travaux

- Mémoire de M2Pro : 30 000/35 000 mots.
- Mémoire de M2R : 30 000/40 000 mots.
- Thèse de doctorat : 150 000 mots.
- Article *Théologie Évangélique* : 8000 mots maxi.

Présentation

Format et caractères

- Marges : 3 cm à gauche ; 2,5 cm à droite, en haut et en bas.
- Interligne : 1,5.
- Police de caractères : Times New Roman (12) ou Arial (10) ou Calibri (11). N'associer des polices différentes que lorsque c'est indispensable.
- Pas de lignes seule (isolée du reste du paragraphe) en début ou en fin de page.
- Texte justifié.
- Impression recto simple.

Couvertures et titres

- Page de couverture : voir annexe.
- Pagination à partir du début du texte.
- Les débuts de chapitre sont précédés d'un saut de page.
- Numéroté les schémas et tableaux.

Caractères et abréviations

Caractères particuliers :

- Guillemets français : « texte » ; à l'intérieur, « texte1 "texte2" texte3 ».
- Les signes de ponctuation « ? ; ! : » sont précédés d'un espace insécable (Word le fait normalement automatiquement).
- Tirets longs : – et non -.
- Les majuscules sont accentuées lorsque c'est nécessaire (À ; É...).
- Les mots ou expressions en langue étrangère, dans le texte ou en note, seront mis en italique ; s'il s'agit de citations, on choisira entre les guillemets et les italiques.

Abréviations courantes :

A.T.	Ancien Testament
av. J.-C.	avant Jésus-Christ
apr. J.-C.	après Jésus-Christ
art.	article(s)

c.-à-d.	c'est-à-dire
chap.	chapitre(s)
col.	colonne(s)
env.	environ
<i>infra</i>	ci-dessous
l.	ligne(s)
LXX	Septante
litt.	littéralement
ms (mss)	manuscrit(s)
n.	note(s)
N.T.	Nouveau Testament
par. ou §	paragraphe(s)
p. ex.	par exemple
p.	page ou page tant à tant
s. ou ss	suivant(e), plur. ss
supra	ci-dessus
t.	tome
TM	texte massorétique
v.	verset (s)

XIX ^e s.	XIX ^e siècle
---------------------	-------------------------

- Les abréviations chap., col., l., n., p., t., v. sont suivies d'un espace insécable.
- Dans les abréviations comme TOB, PUF, ne mettre de point ni d'espace entre les lettres.

Abréviations des livres bibliques :

- Celles de la TOB ou de la NBS.
- Pas d'italiques pour les abréviations bibliques : Gn 13.15.
- Italiques pour les abréviations des livres intertestamentaires : *Si* 3.2.
- Références bibliques : Gn 2.1, 3 ; Ap 3.2-5 ; 5.6-7.

Citations

- Les textes cités doivent absolument être indiqués comme tels (entre guillemets, avec référence précise de la source, page comprise), faute de quoi l'étudiant se rend coupable de plagiat. Les citations doivent être exactes.

- Si l'on apporte des modifications à la citation : parties supprimées : [...] ; parties ajoutées : [mot(s)]. Aucune autre modification n'est autorisée (ni d'orthographe, ni de ponctuation, etc.).
- Lorsque la source est en langue étrangère, le texte est cité en traduction (sauf lorsqu'une formulation particulière mérite d'être mentionnée dans la langue originale).
- Dans une citation, le point final est avant le guillemet fermant si la citation constitue une phrase complète ; sinon après les guillemets.
- Les mentions d'un texte qui n'auraient pas le caractère d'une citation précise (mais d'une paraphrase ou d'un résumé) seront quand même accompagnées d'une note bibliographique.

Les notes de bas de page

- La source d'une citation est indiquée en note. L'appel de note correspondant est positionné à l'intérieur des guillemets. Dans tous

les cas, l'appel de note précède le signe de ponctuation.

- La note de bas de page apporte des informations complémentaires à la démonstration. D'un point de vue stylistique et grammatical, la note, condensée, se suffit à elle-même et ne poursuit pas une phrase commencée dans le corps du travail.
- Les notes peuvent également fournir des données bibliographiques complémentaires et aborder des aspects secondaires du problème, évoquer des avis contraires, etc..

Exemples

- Richard T. FRANCE, *Matthew. Evangelist and Teacher*, Exeter – Grand Rapids, Paternoster – Zondervan, 1989.
- Donald A. HAGNER, *Matthew 14-28*, WBC, Dallas, Word, 1995.
- Isabelle GRELLIER, « Actes pastoraux et ritualité », in Bernard KAEMPF, sous dir.,

Introduction à la théologie pratique, Strasbourg, Presses Universitaires, 1997, p. 173-199.

- Henri BLOCHER, « Mariage et cohabitation. Perspectives bibliques et théologiques », *Fac Réflexion* 16, 1990, p. 26-37.
- Clive S. LEWIS, *Les Chroniques de Narnia*, vol. II, *L'armoire magique*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2001.
- Larry W. HURTADO, « God », in Joel B. GREEN, Scot MCKNIGHT, I. Howard MARSHALL, sous dir., *Dictionary of Jesus and the Gospels*, Downers Grove/Leicester, IVP, 1992, p. 270.
- Référence Internet : Marianne BLICKENSTAFF, « The Bloody Bridegroom : Violence in the Matthean Family », texte présenté à la section matthéenne de la Society of Biblical Literature le 17/11/2001, http://www.class.uidaho.edu/jcanders/Matthew/marianne_blickenstaff.htm, consulté le 13 juin 2015.

- Pour les abréviations des revues et des collections, voir D.A. Carson et D.J. Moo, *Introduction au Nouveau Testament*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2007, p. ix-xiv.

Bibliographie finale :

Dans la bibliographie finale, les noms de famille viennent en premier : WILLITTS, Joel, *Matthew's Messianic Shepherd-King : In Search of « The Lost Sheep of the House of Israel »*, BZNW 147, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 2007.

Ouvrages déjà cités :

Pour les ouvrages déjà cités dans ce qui précède (pour un chapitre donné), deux possibilités :

- Larry W. HURTADO, *op. cit.*, p. 271.
- Larry W. HURTADO, « God », p. 271 (on préférera le titre abrégé si plusieurs ouvrages ou articles du même auteur sont cités).
- Si la même référence précède immédiatement : *ibid.*, p. 271.

CEB :

Pour la rédaction des **CEB uniquement** : les principaux ouvrages, qui sont les plus souvent cités (en particulier les commentaires), peuvent être cités de façon abrégée, y compris la première fois : Marshall, p. 289 (ce qui suppose que les références précises du commentaire de Marshall apparaissent dans les pages « abréviations » du commentaire).

FACULTE LIBRE DE THEOLOGIE ÉVANGÉLIQUE

VAUX-SUR-SEINE

TITRE DU MEMOIRE

présenté par Prénom NOM

en vue de l'obtention du diplôme de Master
professionnel [ou Master de recherche] en
théologie de la Faculté Libre de Théologie
Évangélique

Septembre 2016

FACULTE LIBRE DE THEOLOGIE ÉVANGELIQUE

VAUX-SUR-SEINE

Doctorat : Théologie

TITRE DE LA THESE

présenté par Prénom NOM

Membres du jury :

- Professeur Prénom1 NOM1 (directeur de thèse), Lieu d'enseignement1
- Professeur Prénom2 NOM2 (rapporteur), Lieu d'enseignement2
- Professeur Prénom3 NOM3 (rapporteur), Lieu d'enseignement3

Septembre 2016